



Bayer CropScience

GROUPE	23	INSECTICIDE
--------	----	-------------

Insecticide MOVENTO® 240 SC

**POUR UTILISATION D'URGENCE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2012
POUR UTILISATION DANS LES CANNEBERGES (CHAMPS NON PRODUCTIFS ET
NOUVELLES PLANTATIONS SEULEMENT) POUR CONTRÔLER LES CÉDOMYIES
DES ATOCAS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, AU NOUVEAU-BRUNSWICK, À L'ÎLE-
DU-PRINCE-ÉDOUARD ET EN NOUVELLE-ÉCOSSE**

COMMERCIAL

GARANTIE : Spirotetramat..... 240 g/L

SUSPENSION

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04 %,
du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
à raison de 0,0004 % à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION 28953 – LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISATEUR CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : __ litres

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847
www.bayercropscience.ca

Bayer CropScience Inc.
200-160 Quarry Park Boulevard S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

« En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour). »

TABLE DES
MATIÈRES :

Numéro de section

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Avis 1 Le produit 2
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Précautions, vêtements et équipement protecteurs..... 3 Premiers soins et renseignements toxicologiques 4 Risques environnementaux 5 Entreposage 6 Élimination..... 7
MODE D'EMPLOI	Cultures et parasites 8 Directives d'application et limites d'utilisation 9 Cultures de rotation 10 Instructions de mélange 11 Délai d'attente avant la récolte 12 Recommandations sur la gestion de la résistance 13

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Section 2 – Le produit

L'insecticide MOVENTO® 240 SC est une formule concentrée en suspension. Après l'application sur le feuillage, l'insecticide MOVENTO® 240 SC est entièrement systémique et passe par le phloème et le xylème pour atteindre tous les tissus végétaux, y compris les nouvelles pousses, feuilles et racines. L'insecticide MOVENTO® 240 SC agit essentiellement suite à l'ingestion par les insectes aux stades immatures. L'application devrait coïncider avec un seuil d'intervention hâtif dans les populations d'insectes en développement. L'insecticide MOVENTO® 240 SC peut être appliqué avec un pulvérisateur terrestre ou par chimigation.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 3 – Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. Sensibilisateur cutané potentiel. Éviter le contact avec la peau ou les vêtements. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement à main à haute pression.

Ne pas entrer ou permettre à un travailleur d'entrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Les responsables du mélange et du chargement doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, ainsi que des chaussures et des chaussettes. Les applicateurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des chaussures et des chaussettes. Lors du mélange, du chargement et de l'application à l'aide d'un pulvérisateur dorsal, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, ainsi que des chaussures et des chaussettes.

Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si de telles instructions n'existent pas pour les matériaux lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément du reste de la lessive.

Les utilisateurs devraient :

- se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes;
- retirer immédiatement les vêtements si le pesticide pénètre dans ces derniers, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres;
- retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit;
- laver l'extérieur des gants avant de les enlever;
- dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada, à www.croplife.ca

Section 4 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none">• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.• Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée.• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none">• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none">• Enlever tous les vêtements contaminés.• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Note au médecin : Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

Section 5 – RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES.

Pour limiter le ruissellement du produit à partir des zones traitées jusqu'aux habitats aquatiques, éviter toute application sur des pentes modérées à abruptes ou sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer le produit lorsque de fortes pluies sont prévues. On peut réduire la contamination des zones aquatiques résultant du ruissellement en aménageant une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

Ce produit est TOXIQUE pour les abeilles par suite de la contamination directe du pollen et du nectar. NE PAS appliquer ce produit durant la période de floraison des cultures ni en présence de mauvaises herbes en fleurs dans le champ, le verger ou le vignoble.

Ce produit est TOXIQUE pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du secteur traité, comme les haies et les terrains boisés.

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons prescrites dans la section MODE D'EMPLOI.

Section 6 – ENTREPOSAGE

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

L'insecticide MOVENTO® 240 SC est conditionné dans des contenants en polyéthylène.

Empêcher le produit ou les contenants de geler. Entreposer dans un endroit frais, sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé.

Manipuler et ouvrir tout contenant de façon à prévenir le déversement si le contenant fuit l'inverser pour prévenir l'écoulement. Si le contenant fuit ou que du produit a été déversé pour une raison quelconque, contenir soigneusement le produit déversé pour éviter tout écoulement. Ne pas marcher dans le produit déversé. Absorber le produit déversé à l'aide d'un matériel type absorbant et éliminer le produit tel qu'indiqué ci-dessous. Garder les personnes non autorisées à l'écart du lieu d'un déversement ou d'une fuite.

Section 7 – ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Section 8 – Cultures et parasites

CANNEBERGES (CHAMPS NON PRODUCTIFS ET NOUVELLES PLANTATIONS SEULEMENT)

L'insecticide MOVENTO 240 SC peut être appliqué sur les canneberges (champs non productifs et nouvelles plantations seulement) avec un pulvérisateur terrestre ou par chimigation. Pour l'application par chimigation, lire la section ci-après.

Appliquer la dose prescrite d'insecticide MOVENTO® 240 SC au début de l'infestation, lorsque la population commence à se former, ou au seuil d'intervention hâtif de l'insecte ciblé. Le degré de suppression ou de répression des parasites mentionnés sur l'étiquette sera établi, en partie, par le stade de développement du parasite au moment de l'application, et par le degré d'infestation de ces parasites.

Ne pas dépasser la quantité maximale d'insecticide MOVENTO 240 SC par saison. Les doses plus élevées doivent être utilisées pour un degré d'infestation parasitaire modéré à élevé ou lorsqu'une suppression résiduelle plus longue est souhaitée.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES D'URGENCE INDIQUÉS CI-APRÈS : LE MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages décrits ci-après a été rédigé par des personnes autres que Bayer CropScience Inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre d'une utilisation d'urgence jusqu'au 31 décembre 2012 seulement. Bayer CropScience Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les canneberges (champs non productifs et nouvelles plantations seulement). En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Bayer CropScience Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est employé sur les canneberges.

Parasites supprimés	Dose mL/ha	Observations
Cécidomyie des atocas (Dasineura oxycoccana)	365-729	Peut être appliqué sur les canneberges (champs non productifs et nouvelles plantations seulement) avec un pulvérisateur terrestre ou par chimigation.

	<p>Appliquer après la floraison.</p> <p>Intervalle minimum entre les applications : 7 jours</p> <p>Quantité maximale d'insecticide MOVENTO 240 SC permise par saison de croissance : 1,833 L/ha.</p> <p>Appliquer uniformément dans un volume total de 200 à 3000 L/ha avec un pulvérisateur terrestre. Utiliser suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète.</p> <p>Pour la cécidomyie des atocas, appliquer à l'éclosion des œufs.</p> <p>Pour les épandages par chimigation, la dose la plus élevée de MOVENTO 240 SC indiquée peut être nécessaire pour obtenir une suppression (pour plus de données, consulter la section Mode d'emploi pour les épandages par chimigation).</p> <p>Pour l'application terrestre, appliquer la dose la plus petite de MOVENTO 240 SC lorsque le degré d'infestation est bas et la dose plus forte de MOVENTO 240 SC lorsque le degré d'infestation est plus élevé.</p> <p>L'insecticide MOVENTO 240 SC doit être mélangé en réservoir avec un adjuvant/additif pour bouillie qui affiche des propriétés de diffusion et de pénétration destinées à maximiser l'absorption foliaire et la diffusion de l'ingrédient actif à l'intérieur des plantes traitées. Il faut utiliser un adjuvant du type suivant : non ionique (P.ex., Agral 90 ou Ag-surf), de l'huile végétale méthylée (p. ex., Hasten), ou de l'huile horticole.</p>
--	---

Section 9 - DIRECTIVES D'APPLICATION et LIMITES D'UTILISATION

Mode d'emploi pour les épandages par chimigation

On peut appliquer l'insecticide MOVENTO 240SC au moyen d'un système d'aspersion en hauteur fixe en couverture intégrale qui appliquera l'eau uniformément et à l'intérieur des limites d'un périmètre fermé de digues. Ne pas appliquer ce produit avec un autre type de système d'irrigation. Les systèmes d'aspersion qui fournissent un faible coefficient d'uniformité, comme les unités à poussée hydraulique, ne sont pas recommandés. Une distribution non uniforme de l'eau traitée peut réduire l'efficacité ou laisser des résidus de pesticide illégaux sur la culture. Un réglage approprié du système de chimigation est essentiel pour obtenir le taux voulu par hectare de façon uniforme et pour minimiser le temps de lessivage. Pour des questions concernant le calibrage, communiquer avec le fabricant du système ou tout autre spécialiste.

Le temps pour le lessivage (temps de voyage pour la solution de la première pomme à la dernière) est extrêmement important afin d'obtenir un contrôle maximal sur les parasites grâce à la chimigation. Le temps de lessivage devrait être 15 minutes ou moins. Faire circuler une solution concentrée de colorant à travers le système avant la chimigation va permettre de découvrir le volume d'eau idéal afin de maximiser l'efficacité de l'usage du modèle de chimigation.

Exigences en matière d'équipement

Le système doit comporter une coupure anti-retour, ou un antirefouleur approuvé, ou un clapet de retenue fonctionnel approuvé, un brise-vide (y compris un hublot d'inspection), et un drain à faible pression situé convenablement sur le tuyau d'irrigation pour prévenir toute contamination d'une source d'eau par refoulement, à moins que l'eau provienne d'une source autonome artificielle sur une terre privée.

Le tuyau d'injection de pesticide doit comporter un clapet de retenue à fermeture rapide, automatique et fonctionnel pour bloquer le débit de fluide vers la pompe d'injection. Un système de confinement secondaire autour de l'orifice d'injection doit être en place.

Le tuyau d'injection de pesticide doit aussi comporter un clapet fonctionnel, normalement fermé, situé à l'entrée du système d'injection pour empêcher l'aspiration du fluide du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé automatiquement ou manuellement.

Le système doit comporter des commandes d'interverrouillage fonctionnelles pour fermer automatiquement l'injection de pesticide lorsque la pression d'eau tombe ou que le débit d'eau s'arrête. Sinon, en l'absence d'un tel système automatique, la procédure d'injection doit être continuellement surveillée par un préposé qui est en mesure de fermer manuellement l'injection de pesticide si ces circonstances surviennent.

Les systèmes doivent comporter un doseur, comme une pompe à mouvement alternatif rectiligne (ou un débitmètre sur inducteur), bien conçu et compatible avec les pesticides et pouvant être muni d'un système d'interverrouillage.

Le réservoir qui contient le mélange insecticide doit être exempt de rouille, de fertilisant, de sédiments et de toute matières étrangères, et être muni d'un tamis en ligne situé entre le réservoir et le point d'injection.

Pour assurer un mélange uniforme de l'insecticide dans la conduite d'eau, injecter le mélange au centre du diamètre du tuyau ou au-delà d'un coude ou d'un té dans la conduite d'irrigation pour que la turbulence créée au niveau de ces points aide au mélange. Le point d'injection doit être situé après tous les dispositifs de prévention de refoulement de la conduite d'eau, à moins que l'eau provienne d'une source autonome artificielle sur une terre privée.

Précautions

NE PAS raccorder un système d'irrigation utilisé pour l'application de pesticide à un système d'eau publique à moins que les dispositifs de sécurité requis pour les systèmes d'eau publique ne soient en place. Des règlements locaux spécifiques peuvent s'appliquer et doivent être respectés.

Une personne qui connaît bien le système de chimigation et qui est responsable de son opération, ou qui est sous la supervision de la personne responsable, doit faire fonctionner le système et le fermer pour faire les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Procéder à l'application seulement lorsque le risque de dérive dans les zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles, zones récréatives) est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, ruisseaux, marais, réservoirs, et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

Pulvérisation sur les grandes cultures : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe doit être à une hauteur maximale de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

Chimigation : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE) de classification fine, médium ou grossier. Les applications DOIVENT être fait SANS l'utilisation de pulvérisateur aux extrémités.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

ZONES TAMPONS :

Les méthodes ou l'équipement de pulvérisations suivantes N'EXIGENT PAS l'aménagement d'une zone tampon : pulvérisateur manuel ou pulvérisateur à dos et traitement localisé.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les pâturages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives).

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour protéger les habitats terrestres
Pulvérisateur de grandes cultures	Canneberges	1
Chimigation		

Section 11 - INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

L'insecticide MOVENTO® 240 SC a tendance à se séparer en phases durant l'entreposage. Il faut secouer vigoureusement le produit avant l'emploi pour qu'il retourne en suspension.

Les instructions de mélange appropriées de l'insecticide MOVENTO® 240 SC sont les suivantes :

- 1) Remplir le réservoir de pulvérisation à moitié d'eau propre.
- 2) Verser la quantité requise de l'insecticide MOVENTO® 240 SC.
- 3) Remplir le réservoir de pulvérisation au niveau souhaité et maintenir une agitation constante pour assurer l'uniformité de la bouillie de pulvérisation.

Section 12 – DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE

Cultures	Délai d'attente avant la récolte
Canneberges	7

Section 13 - RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, l'insecticide MOVENTO® 240 SC contient un insecticide du Groupe 23. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide MOVENTO® 240 SC et à d'autres insecticides du Groupe 23. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide MOVENTO® 150 OD ou les insecticides du même groupe 22 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Avant d'appliquer l'insecticide MOVENTO® 240 SC, identifier correctement l'insecte et s'assurer du respect des seuils économiques et agronomiques recommandés par les spécialistes provinciaux ou en lutte intégrée.
- Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à l'adresse www.bayercropscience.ca.

L'insecticide MOVENTO® 240 SC est une marque déposée de Bayer.